

Achat véhicule a un particulier

Par olivier, le 20/08/2009 à 14:06

Bonjour,

je viens d'acheter un véhicule à un particulier (qui travail dans un garage) et en ramenant le véhicule à mon domicile, je suis tombé en panne c'est la courroie de distribution.Le vendeur ne m'a pas informé d'un quelconque problème avec la courroie, que puis-je faire? Est ce que je peux exiger qu'il me répare la voiture à ces frais ou bien qu'il me la reprenne? merci d'avance.

Par jeetendra, le 20/08/2009 à 16:52

bonjour, véhicule à peine acheté qu'il tombe en panne, faite annulez la vente et reprenez vos sous, courage à vous, cordialement